GE Healthcare

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme à la Directive 91/155/CEE de l'UE, telle qu'amendée par la Directive 2001/58/CE - France

1. Identification du produit chimique et de la personne physique ou morale responsable de sa mise sur le marché

Nom du produit SOURCE 5RPC, 2 ml

Numéro de catalogue 90-1004-27



Symbole(s) de danger



cilement inflammable, Irritant

Type de produit Liquide. Identification de la société/entreprise

GE Healthcare Bio-Sciences AB Fournisseur

SE-75184 Uppsala

Sweden

+46 (0)18 612 0000

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Swedish Poisons Information Centre:

+46 (0)8 331 231

Personne qui a mis au point la fiche de sécurité: msdslifesciences@ge.com

GE Healthcare Bio-Sciences GmbH France

Succursale France Parc Technologique Rue René Razel Saclay

F-91898 Orsay Cedex

01 69 35 67 00

2. Identification des dangers

Cette préparation est classée comme dangereuse conformément à la directive européenne 1999/45/CEE et ses amendements.

F: R11 Classification

Xi; R36 R66, R67

Dangers physiques ou chimiques

Facilement inflammable.

Irritant pour les yeux. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Risques pour la santé de l'homme

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

3. Composition/informations sur les composants

Substance/préparation Préparation

Classification Nom des composants Numéro CAS Numéro CE % Acétone 67-64-1 100 200-662-2 F; R11 Xi: R36 R66, R67 SOURCE (Polystyrene/divinyl benzene beads) 9003-70-7 SEQ513265 Non classé.

Voir section 16 pour le texte intégral des phrases R mentionnées ci-dessus

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.



Référence 90100427

Date de validation 11 Février 2008



Page 1 de 6

SOURCE 5RPC, 2 ml 90-1004-27

4. Premiers secours

Premiers secours

Inhalation

Transporter la personne incommodée à l'air frais. Si l'on soupconne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil respirateur autonome. Garder la personne au chaud et au repos. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Consulter un médecin. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Ingestion

Rincez la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la personne incommodée à l'air frais. Garder la personne au chaud et au repos. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Si la personne est indisposée, cesser de la faire boire car des vomissements pourraient entraîner un risque supplémentaire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissures dans les poumons. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Contact avec la peau

Laver soigneusement la peau au savon et à l'eau ou utiliser un nettoyant cutané reconnu. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin.

Protection des sauveteurs

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

5. Mesures de lutte contre l'incendie; prévention des explosions et des incendies

Moyens d'extinction

Utilisables Non utilisables Utiliser de la poudre chimique sèche, du CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse.

Ne pas utiliser de jet d'eau.

Risques particuliers liés à l'exposition au produit

Liquide facilement inflammable. L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur, ce qui risque d'entraîner une nouvelle

explosion. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion.

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Déplacer les contenants à l'écart de la zone d'incendie si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

Risque lié aux produits de décomposition thermique Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la

Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

oxvdes de carbone

Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles

lutte contre l'incendie

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions relatives à l'environnement

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.

Grand déversement accidentel

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. S'approcher des émanations face au vent. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Laver le produit répandu dans une installation de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Les matériaux absorbants contaminés peuvent présenter les mêmes risques que le produit répandu. Nota : Voir section 1 pour le contact en cas d'urgence et voir section 13 pour l'élimination des déchets.



Référence 90100427

Date de validation 11 Février 2008



Page 2 de 6

SOURCE 5RPC, 2 ml 90-1004-27

Petit déversement accidentel

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau ou absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un contenant à déchets approprié. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

7. Précautions de manipulation, d'emploi et de stockage

Manipulation

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux de stockage et dans des espaces confinés à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-déflagrant. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures nécessaires contre les décharges électrostatiques. Pour éviter un incendie ou une explosion, pendant le transfert, dissiper l'électricité statique en mettant à la terre et en reliant électriquement les récipients et l'équipement avant le transfert du produit. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Stockage

Stocker entre les températures suivantes: 4 à 30°C (39.2 à 86°F). Stocker conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la section 10). Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Matériaux d'emballage

Recommandé

Utiliser le récipient d'origine.

8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Nom des composants

Limites d'exposition professionnelle

Acétone

INRS (France, 2/2006). Notes: valeurs limites réglementaires indicatives

VME: 1210 mg/m³ 8 heure(s). Forme: Risque d'allergie VME: 500 ppm 8 heure(s). Forme: Risque d'allergie

Contrôles de l'exposition

Contrôles de l'exposition professionnelle

Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les moyens de contrôle automatiques intégrés devront permettre de maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation antidéflagrant.

Protection respiratoire

Les conditions d'utilisation normales et prévues du produit ne nécessitent pas l'emploi d'un appareil de protection respiratoire.

Protection des mains

Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise.

Protection des yeux

Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées,

aux gaz ou aux poussières.

Protection de la peau

L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit.

Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Contrôle de l'action des agents d'environnement

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.



Référence 90100427



SOURCE 5RPC, 2 ml 90-1004-27

9. Propriétés physico-chimiques

Informations générales

<u>Aspect</u>

État physique Liquide. [Suspension]

Couleur solution : Incolore. / Suspension : Blanc. [Pâle]

OdeurCaractéristique.Seuil d'odeur62 à 130 ppm

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Point d'éclair Coupe fermée: -18°C (-0.4°F)

Propriétés d'explosivité N'est pas considéré comme un produit présentant un risque d'explosion.

Limites d'explosivitéSeuil minimal: 2%
Seuil maximal: 13%

Solubilité Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.

Autres informations

Température d'auto- 465°C (869°F)

inflammation

Stabilité du produit et réactivité

Stabilité Le produit est stable. Dans les conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune polymérisation

dangereuse n'est censée se produire.

Matières à éviter Très réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières comburantes

Produits de décomposition Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne

dangereux devrait apparaître.

11. Informations toxicologiques

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Ingestion Aucun effet important ou danger critique connu.

Contact avec la peau Dégraisse la peau. Peut éventuellement entraîner une sécheresse et une irritation de la peau.

Contact avec les yeux Irritant pour les yeux.

Toxicité aiguë

Nom du produit/composant	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Acétone	DL50 Intra-veineux	Rat	5500 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	5800 mg/kg	-
	Dlmin Intra- péritonéal	Rat	500 mg/kg	-
	Dlmin Cutané	Lapin	20 mL/kg	-
	TDL o Orale	Rat	5 ml /kg	_

Conclusion/Résumé Non disponible.

Effets chroniques potentiels pour la santé

Effets chroniques Un contact prolongé ou répété peut dégraisser la peau et entraîner une irritation, des gerçures et/ou une

dermatite

CancérogénicitéAucun effet important ou danger critique connu.MutagénicitéAucun effet important ou danger critique connu.Toxicité pour la reproductionAucun effet important ou danger critique connu.Effects sur le DéveloppementAucun effet important ou danger critique connu.Effets sur la fertilitéAucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Inhalation Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

nausées ou vomissements

migraine

somnolence/fatigue étourdissements/vertiges Aucune donnée spécifique.

Peau Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation sécheresse gerçure

Yeux Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation larmoiement rougeur

Organes cibles Contient des produits causant des lésions aux organes suivants : reins, foie, les voies respiratoires

supérieures, peau, système nerveux central (SNC), oeil, cristallin ou cornée.



Inaestion

Référence Page 4 de 6

90100427 Date de validation 11 Février 2008



SOURCE 5RPC, 2 ml 90-1004-27

Effets néfastes divers

Les symptômes néfastes comprennent ce qui suit: anomalies du rein anomalies hépatiques

12. Informations écotoxicologiques

Effets sur l'environnement

Aucun effet important ou danger critique connu.

Écotoxicité en milieu aquatique

Nom du produit/composant	Test	Résultat	Espèces	Exposition
Acétone	Intoxication	Aiguë CE50 13500 mg/L	Daphnie	48 heures
	Behavior	Aiguë CE50 8990 mg/L	Poisson	48 heures
	Intoxication	Aiguë CE50 23.5 mg/L	Daphnie	48 heures
	Mortality	Aiguë CL50 >100 mg/L	Poisson	96 heures
	Mortality	Aiguë CL50 >100 mg/L	Daphnie	96 heures
	Mortality	Aiguë CL50 5540 mg/L	Poisson	96 heures

Conclusion/Résumé Non disponible.

Autres renseignements écologiques

<u>Biodégradabilité</u>

Conclusion/Résumé Non disponible.

Nom du produit/composantDemi-vie aquatiquePhotolyseBiodégradabilitéAcétone-Facilement

Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit/composantLogPowFBCPotentielAcétone-0.27<10</td>faible

Effets néfastes divers Aucun effet important ou danger critique connu.

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes d'élimination des déchets

Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

Déchets Dangereux

Il se peut que la classification du produit satisfasse les critères de déchets dangereux.

14. Informations relatives au transport

Réglementation internationale du transport

Informations réglementaires	<u>Numéro ONU</u>	Nom d'expédition	<u>Classe</u>	<u>Groupe</u> <u>d'emballage</u>	<u>Étiquette</u>	<u>Autres informations</u>
Classe ADR/RID	UN1090	Acétone	3	II	(A)	-
Classe IMDG	UN1090	Acetone	3	II		-
Classe IATA-DGR	UN1090	Acetone	3	II	(*)	-

15. Informations réglementaires

Réglementations de l'Union Européenne

Déterminés en accord avec les directives de l'UE 67/548/EEC et 1999/45/EC (y compris les amendements), la classification et l'étiquetage prennent en compte l'usage prévu du produit.



Référence 90100427





SOURCE 5RPC, 2 ml 90-1004-27

Symbole(s) de danger



Phrases de risque R11- Facilement inflammable.

R36- Irritant pour les yeux.

R66-L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67- L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Conseils de prudence S7- Conserver le récipient bien fermé.

S16- Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

S24/25- Éviter le contact avec la peau et les yeux.

S26- En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter

84

un spécialiste.

Utilisation du produit Applications industrielles.

Inventaire d'Europe Inventaire d'Europe: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Autres Réglementations UE

Code de la Sécurité Sociale, Art.

L 461-1 à L 461-7

Surveillance médicale renforcée Arrêté du 11 Juillet 1977 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale renforcée: non

concerné

Acétone

16. **Autres informations**

Référence du texte complet des phrases R se trouvant dans les

Sections 2 et 3 - France

R11- Facilement inflammable.

R36- Irritant pour les yeux.

R66-L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67- L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. F - Facilement inflammable

Référence du texte complet des classifications se trouvant dans les Xi - Irritant Sections 2 et 3 - France



Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Historique

11 Février 2008 Aucune validation antérieure Date d'impression Date de la précédente édition

Date d'édition 11 Février 2008

A<u>vis au lecteur</u>

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucuns de ses sous-traitants ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans le présent document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des substances ou

Toutes les substances ou préparations peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



Référence 90100427



Page 6 de 6

Date de validation 11 Février 2008